

Audits Formation

Franck Justine
3716 Chemin St Antoine
06.12.13.55.83
www.aab-fac.com



Formation



OBJECTIFS

- Connaître les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoussièvement induits
- Obtenir l'attestation de compétences amiante niveau Encadrant
- Définir, appliquer et de faire appliquer des procédures adaptées aux interventions sur des matériaux contenant de l'amiante
- Sur la base des résultats de l'évaluation des risques, établir un mode opératoire, s'intégrant, selon les cas, dans un plan de prévention ou un PPSPS, l'appliquer et le faire appliquer



PRÉREQUIS

- Pour la prévention du risque amiante, fournir un document attestant de l'aptitude médicale au poste de travail datant de moins de 2 ans, et prenant en compte le port des EPI contraints indispensables à la délivrance des attestations de compétences
- Un ordinateur portable est conseillé pour la lecture du support



PUBLIC

- Personnel d'encadrement technique : l'employeur et tout travailleur possédant, au sein de l'entreprise, une responsabilité au niveau des prises de décisions technico commerciales, des études, de l'établissement des documents techniques ou contractuels, de la définition, de l'organisation et de la mise en œuvre des spécifications et des moyens techniques

initiale Amiante SS4 Encadrant



5 jours soit 35 heures de formation

PROGRAMME : *

Programme basé sur les prescriptions minimales de l'arrêté du 23 février 2012 définissant les modalités de la formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante.

Jour 1

- Tour de table
- Dispositif réglementaire des formations de prévention des risques liés à l'amiante
- Les risques : danger, risque, exposition, prévention
- Amiante : propriétés, risque amiante, utilisations et substitutions de l'amiante

Jour 2

- Contexte réglementaire : code de la santé publique et code du travail
- Le risque amiante : localiser le danger, évaluer le risque, concentration / exposition
- Cas pratique 1 - Évaluation du risque amiante
- Le risque amiante : mesures de prévention

Jour 3

- Le risque amiante (suite) : mesures de prévention
- Mesures de contournement du risque
- Mesures générales de protection
- Equipement de protection individuelle et collective
- Niveau de risque et mesures de prévention

Jour 4

- Le risque amiante : mode opératoire et notice de poste
- Travail d'analyse par groupe
- Cas pratique 2 – Evaluation des risques et analyse de mode opératoire Cas pratique 2 (suite)
- Autres situations d'exposition au risque amiante présentées en vidéo

Jour 5

- Gestion d'une situation de danger
- Le suivi des travailleurs : surveillance médicale, exposition professionnelle
- Gestion des déchets : code de l'environnementale
- Evaluation théorique (QCM) 20 minutes
- Evaluation pratique (Etude de cas, mise en situation)

Informer Former Rencontrer Sensibiliser

Audits Formation

3716 Chemin St Antoine la Barbarie- 83 740 La Cadière d'Azur

E-mail : audits.formation@gmail.com -

Website. www.aab-fac.com N° SIREN / 396 278 906 R.C.S Toulon –

N°SIRET : 396 278 906 00023 - N° Intracommunautaire : FR 15 810 044 479-Code APE : 7112B